

Le libre refuse d'être écarté du débat

Le réseau libre avertit Marie Arena : il réagira si elle promet aux syndicats de profs des mesures touchant les pouvoirs organisateurs, sans les consulter.

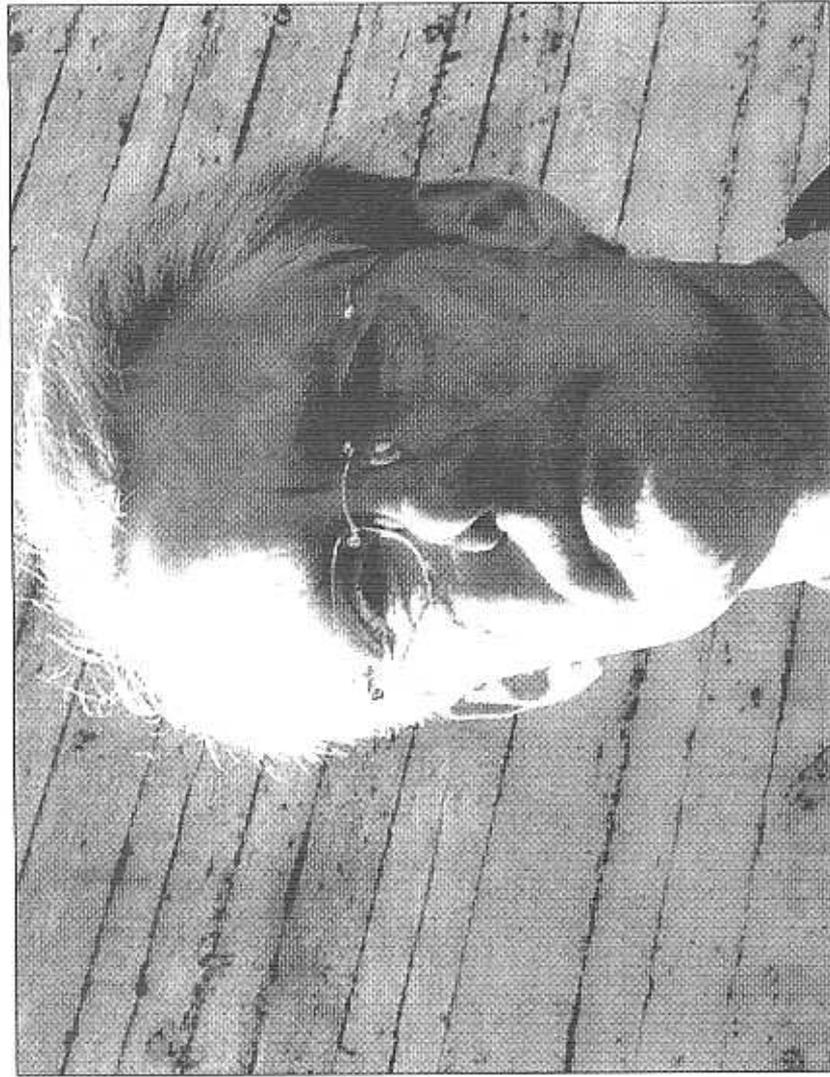
SYNDICATS d'enseignants et Communauté française négocient un accord sectoriel 2007-2008. Ce qui filtre des débats inquiète le Secrétaire général de l'enseignement catholique (Segec), qui brandit la menace d'un recours à la Cour d'arbitrage.

Marie Arena veut limiter les transferts de moyens du premier degré secondaire vers les 2^e et 3^e degrés ? « Si on interdit ces transferts, c'est bien simple : on ne sait plus organiser le 3^e degré », lance Étienne Michel, « patron » du libre.

Promettre aux syndicats et imposer aux réseaux ?

La barémisation du personnel ouvrier ? « On vient de signer une convention collective en commission paritaire, avec la Centrale chrétienne de l'alimentation et des services, notre interlocuteur officiel. Elle prévoit un rattrapage salarial dans le libre par rapport à l'officiel. Nous ne pouvons accepter de négocier en direct en commission paritaire puis de se voir imposer des conditions négociées par d'autres syndicats », s'insurge M. Michel.

Pour le Segec, la négociation sectorielle, où les pouvoirs



Étienne Michel, du Secrétariat général de l'enseignement catholique, prévient : si l'accord sectoriel marche sur les plates-bandes des pouvoirs organisateurs sans les consulter, ils réagissent. ÉGA Jacques DUCHATEAU

organisateur (PO) ne sont pas présents, devrait s'en tenir aux conditions salariales et de travail des profs.

Si elle devait accoucher de mesures touchant les PO, le Segec demandera une réunion de la commission de concertation entre autorité publique et réseaux. Et si des promesses ont été faites aux syndicats qui impactent les PO, « nous déposerons un recours auprès de la Cour d'arbitrage ».

En Flandre, universités et instituts supérieurs ont obtenu de la Cour d'être désormais associées aux négociations sectorielles. C'est ce qui pend au nez de la Communauté française...

Des filières différentes pour des élèves différents

La crispation est plus large. Selon le Segec, lors des récents arrêts de travail des profs, il y eut beaucoup d'inquiétude sur les décrets en préparation :

1^{er} degré, inscriptions, immersion, parcours différenciés.

Ça rejoint le propos du Segec, qui craint « l'ombre du collège unique à la française », inspirateur d'un « projet politique de standardisation du système éducatif, qui conduirait à la standardisation des résultats ». Une « utopie » à laquelle le Segec ne croit pas.

« Nous avons déposé au Conseil général de l'enseignement secondaire un rapport émanant de tous les réseaux,

qui montre qu'il y a des catégories d'élèves différents. Dont il faut tenir compte. » D'où cet attachement indéfectible à une « diversité » de filières, de projets pédagogiques, répondant à cette diversité.

Partant de là, le Segec s'insurge sur l'interdiction envisagée de changer d'école pendant le 1^{er} degré. « Ça concerne au minimum 12 % des enfants, soit 6 000 élèves, tous réseaux confondus », précise le Segec.

« On entend beaucoup d'accusations autorisées dire que ce sont les écoles qui sélectionnent, mais la réalité est tout autre : quand un enfant quitte le général vers le professionnel, c'est à la suite d'un débat. En pratique la méthode Coué, on affaiblira ce processus d'orientation scolaire. »

Plus globalement, le Segec regrette la « méthode Arena », qui concerne les réseaux quand le gouvernement a déjà pris des options. « Sur la réforme du 1^{er} degré, on ne sait rien. Pourra-t-on encore passer de 1^{er} général à 2^e professionnelle ? Si c'est non, les gosses risquent d'arriver en 3^e encore plus cassés qu'avant, après souvent 3 années passées dans le général sans pouvoir le quitter... »

Cerise sur le gâteau : le Segec qualifie l'immersion en secondaire de « la filière la plus sélective qui ait jamais existé » (deux langues modernes dès 12 ans uniquement en immersion), alors que Marie Arena « opte implicitement pour la standardisation » pour tout le reste...

Didier CATTEAU

« Que le Segec aille voir VW »

Oui, Marie Arena contraindra les pouvoirs organisateurs à réduire les transferts du 1^{er} aux 2^e et 3^e degrés du secondaire. « Je viendrai avec une proposition en ce sens. Comment peut-on accepter qu'il y ait 30 élèves dans une classe de 1^{er} ou de 2^e pour permettre qu'il y en ait 4 dans une section infographie en 5^e ? Les pouvoirs organisateurs défendent une situation de l'enseignement qui va droit dans le mur ! Dans une logique marchande, on offre des options dont les finalités ne sont pas adéquates ou dans lesquelles la population n'est pas assez nombreuse. C'est suicidaire et irresponsable. Et on viendrait demander des moyens supplémentaires alors qu'on a en Communauté française un enseignant pour 8,5 élèves ? Le problème n'est pas un manque de moyens, mais d'organisation. Je l'ai dit aux syndicats, et je le dirai aux pouvoirs organisateurs... Que le Segec aille voir chez VW Forest si les ouvriers qui ne savent pas bien lire ou calculer n'ont pas davantage de difficulté à retrouver du boulot ! C'est ça l'enjeu de l'enseignement, pas la multiplication des options au 2^e et au 3^e degrés ! »